

SAISON 2025 / 2026

STRUCTURE D'ENTRAINEMENT 44

Nom : Prénom : Club :

Entraineur référent (nom, mail, n° tél) :

N° Téléphone et mail Responsables Légaux :

OBJECTIF :

- Avoir une continuité avec la dynamique du groupe Détection 44
- Créer une passerelle avec le Pôle Espoir de la Ligue Pays de Loire
- Pouvoir accompagner au mieux, nos meilleurs joueurs du département

L'ENCADREMENT :

Robin Simon / Horeau Ingrid / Youri Miralles

LIEU DE PRATIQUE :

- Complexe Mangin Beaulieu

LIEU DE SCOLARISATION :

- Collège Victor Hugo, demi-pensionnaire ou interne
- Collège Saint Donatien, demi-pensionnaire ou interne à partir de 4ème
- Lycée St Félix, demi-pensionnaire ou interne
- Lycée La Colinière, demi-pensionnaire

CONDITIONS FINANCIERES :

- Aucune participation financière n'est demandée pour intégrer la structure d'entraînement 44. Excepté pour les joueurs non domiciliés dans le 44 : une participation de 200 euros est demandée.
- Les stages (départementaux, régionaux si qualifié(e)) sont par contre payants. A noter, que seul l'hébergement et la restauration sur les stages sont payants, l'encadrement étant pris en charge par le comité ou la ligue.
- Obligation d'avoir deux raquettes, une raquette « compétition » et une raquette « entraînement » : pour information, il faudra au minimum 5 jeux de paires sur la saison, à commander au fur et à mesure avec les entraîneurs.

CAHIER DES CHARGES :

- Volonté de l'entourage de participer au projet : les parents et le club s'engagent sur ce projet
- Entrainement quotidien : 15h d'entraînement minimum par semaine réparties entre la structure et le club : **Attention** : changement pour la saison prochaine, **tous les entraînements du lundi au jeudi se feront avec la structure à Mangin Beaulieu, la séance au club sera positionnée le vendredi.** Possibilité à l'entraîneur de club de venir sur une ou plusieurs séances de la structure
→ lundi: séance structure 16h - 18h30
→ mardi: séance structure 10h30-12h30 ou 13h30 – 15h30 et 16h – 18H30
→ mercredi: séance structure 14h-18h
→ jeudi: séance structure 14h-18h30 ou 16h-18h30
→ vendredi: séance club et possibilité de s'entraîner en journée avec la structure si l'emploi du temps le permet
- Répondre positivement aux 3 stages départementaux sur les 4 proposés pendant les petites vacances scolaires
→ du 21 au 24 octobre 2025 à Gorges/avec internat
→ du 02 au 04 janvier 2026 à Mangin Beaulieu / sans internat
→ du 16 au 20 Février 2026 à Mangin Beaulieu / sans internat
→ du 13 au 17 Avril 2026 à Gorges/avec internat)

+ stages obligatoires sur la **période estivale 2025** : 26/27 juin 2025 + du 30 juin au 04 juillet 2025 + du 07 au 11 juillet 2025 + du 11 au 29 aout 2025

+ stages obligatoires sur la **période estivale 2026** : du 24 au 26 juin 2026 + du 29 juin au 03 juillet 2026 + du 06 au 11 juillet 2026

- Répondre positivement aux stages régionaux en cas de sélection (on adaptera alors le calendrier des stages départementaux) (du 23 au 27 Février 2026 avec internat – du 20 au 24 Février 2026 avec internat)

- Suivi compétition : coaching obligatoire sur les tours de Critérium Fédéral, ainsi que sur les compétitions importantes (à définir en début de saison avec chaque joueur et chaque club).

- Participer aux 4 tours de Critérium Fédéral

- Participer au top départemental (si calendrier en adéquation avec les objectifs de la saison)

- Répondre positivement aux sélections faites par le comité sur des compétitions et aux sélections faites par la Ligue (Championnat de France des Région sur vacances de Février – Euro Mini Champ's (fin aout)

- Participer au top Régional si sélection (qualificatif pour les Frances)

- Participer au Championnat de France si qualification

- Participer aux Titres Départementaux (si calendrier en adéquation avec les objectifs de la saison)

- Obligation de s'inscrire au Grand Prix des Pays de Loire

(Un calendrier vous sera communiqué fin juin avec toutes les dates de la saison prochaine)

- Obligation de fournir aux entraîneurs au minimum 3 matchs tous les 2 mois, à mettre sur une chaîne YouTube, cette chaîne peut être privée, bien nous transmettre le lien des vidéos.

- Rendez-vous médical de début de saison obligatoire : à St Jacques avec médecin du sport

- Suivi médical obligatoire par le médecin, kiné, préparateur mental de la structure via l'hôpital St Jacques à Nantes durant la saison en cas de besoin.

- Avoir une attitude exemplaire à l'entraînement et en compétition.

- Avoir une attitude exemplaire à l'école et avoir un bon suivi scolaire.

- Sanctions :

si 2 absences injustifiées, le joueur sera exclu du groupe Structure 44

(en cas de blessures, le joueur doit être présent aux séances : analyse vidéo, travail physique adapté,...)

Si attitude en désaccord avec l'encadrement lors des entraînements, stages ou compétitions, alors le joueur sera pénalisé voir exclu de la Structure 44 (1 avertissement = sanction, 2 avertissements = sanction, 3 avertissements = exclusion).

Fait à.....

Le

Signature des parents

Signature du joueur

Signature du club

Signature de
l'entraîneur

Signature du
comité 44